



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 1er février 2008**

Conseillers en exercice : 43

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :  
le 21 janvier 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 8 février 2008

**Convention d'entretien de défibrillateurs automatisés externes  
détenus par la commune entre le centre hospitalier de Niort et la  
ville de Niort**

**Président :**

**M. Alain BAUDIN - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc DELAGARDE - M. Guillaume  
JUN - M. Paul SAMOYAU - M. Jacques LAMARQUE - Mme Jeanine BIMES - Mme  
Andrée CHAREYRE -

***Conseillers :***

M. Michel PAILLEY - M. Rémy LANDAIS - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith  
BERNARD - Mme Catherine REYSSAT - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Valérie  
UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie COLAS - Mme Danièle  
GANDILLON - Mme Madeleine CHAIGNEAU - M. Amaury BREUILLE - M. Bernard  
JOURDAIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Michel GENDREAU - M. Joël RENOUX -  
M. Marc THEBAULT - M. Jean-Louis EPPLIN - M. Franck GIRAUD - Mme Françoise  
BILLY - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole GRAVAT - Mme Claudie  
LAROUCHE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

**Secrétaire de séance :** M. Guillaume JUN -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Dominique GUIBERT donne pouvoir à Claudie LAROUCHE  
- Stéphane TRONEL donne pouvoir à Jean-Louis EPPLIN  
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

**Excusés :**

***Adjoints :***

M. Robert PLANTECOTE -

***Conseillers :***

M. Alain GARCIA - Mme Catherine DEGUERCY - Mlle Karen NALEM - Mme Françoise  
HALAT - Mme Christabelle CHOLLET - Mme Michelle LE FRIANT -

**CONSEIL MUNICIPAL DU 1er février 2008**

DELIBERATION D20080028

**RISQUES MAJEURS ET  
DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Convention d'entretien de défibrillateurs automatisés externes  
détenus par la commune entre le centre hospitalier de Niort et la  
ville de Niort**

Monsieur Gérard NEBAS Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

La Ville va procéder à l'acquisition de défibrillateurs automatisés externes et envisage de les implanter sur certains de ses équipements publics à forte fréquentation en vue de permettre une intervention précoce sur toute personne victime d'un arrêt cardio-respiratoire dans l'attente de sa prise en charge par les services de secours.

Chacun de ces appareils spécifiques sera mis à disposition pour être utilisable par toute personne. En effet, d'un maniement simple, sous réserve de quelques précautions d'emploi, tout témoin peut entreprendre une intervention dans les toutes premières minutes, guidée en cela par les instructions vocales que l'appareil délivre.

En accompagnement de cette opération, nous nous devons de passer une convention en vue d'assurer l'entretien régulier de ces appareils de façon à ce qu'ils restent opérationnels en toutes circonstances. La convention porte sur un parc de cinq appareils situés à l'Hôtel de Ville, au CAC, aux Halles, au stade Espinassou et à la Brèche. L'entretien comporte le coût de la main d'œuvre, à laquelle s'ajoutent le coût éventuel des dépannages et les fournitures au coût réel constaté.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention d'entretien des défibrillateurs automatisés externe dont la ville aura fait l'acquisition pour certains de ses propres équipements les plus fréquentés.
- Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la dite convention.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	34
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
Le Premier Adjoint

**Signé**

**Gérard NEBAS**